

Allocution

de

Son Excellence Monzieur Michel Jozeph MARTELLY
Prézident de la République d'Haîti

Débat général de la 70ème Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies

New York, le 1 octobre 2015

Monsieur le Président,

J'aimerais vous adresser mes plus vives félicitations pour votre élection à la présidence de notre prestigieuse Assemblée. Votre expérience éprouvée des questions internationales, conjuguée à vos brillantes qualités personnelles, augure du succès des travaux de cette session de l'Assemblée générale.

En cette année charnière où l'Organisation célèbre son 70ème anniversaire, qu'il me soit permis de saluer l'action du Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur BAN Ki-Moon, et de m'associer à l'hommage unanime dont il fait l'objet, pour son engagement dans la promotion de la paix, du développement durable et dans la lutte contre le changement climatique. Le peuple et le Gouvernement haïtiens lui sont particulièrement reconnaissants de l'esprit de solidarité, qu'il a toujours témoigné à l'égard d'Haïti, dans sa lutte constante pour la consolidation de la démocratie.

Monsieur le Président,

Dans un monde où «*l'interdépendance planétaire requiert des réponses globales aux problèmes locaux*», pour reprendre l'expression de Sa Sainteté le Pape François, le défi qui se pose à l'ONU, aujourd'hui, est de se réinventer, de se réformer et, surtout, d'être porteuse d'une nouvelle vision de «*notre avenir à tous*». Une vision capable de raviver la flamme originelle et de ressouder les États membres autour d'un grand dessein collectif, axé sur le socle de valeurs fondamentales sur lesquelles s'est construite notre organisation.

Il y a lieu, à cet égard, de se féliciter de quelques percées diplomatiques récentes qui apportent des lueurs d'espoir dans les relations internationales. Le rétablissement des relations diplomatiques entre les États-Unis d'Amérique et Cuba est incontestablement une grande avancée historique. Il permet d'envisager les relations hémisphériques avec plus de sérénité. La République d'Haïti ne peut que s'en réjouir. Nous rendons hommage à la vision, au pragmatisme et au leadership des Chefs d'État américain et cubain qui ont ouvert un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays.

De même, il convient de saluer la signature de l'accord intervenu entre la République Islamique d'Iran et le Groupe des Six sur la question du nucléaire iranien, ainsi que la détente qui s'en est suivie. Je me félicite également de l'atmosphère de cordialité et du dialogue fraternel qui préside désormais aux relations entre la République populaire de Chine et Taïwan. Nul doute que ce nouvel élan dans leurs rapports contribuera sensiblement au dégel tant souhaité, par delà leurs différends et leurs divergences, entre tous les pays de l'Asie du Sud-est.

La République d'Haïti encourage l'esprit de dialogue qui prévaut dans les rapports entre les nations en vue de parvenir à des solutions pacifiques à leurs conflits.

La crise syrienne est un véritable affront à la conscience de l'humanité. Des entités non étatiques étendent quotidiennement leur emprise, se livrant notamment en Iraq et en Syrie, à des atrocités insoutenables contre les populations civiles, et à des destructions de sites du patrimoine culturel mondial.

Ces menaces, d'une ampleur et d'une gravité exceptionnelles, interpellent la communauté internationale. Nous ne saurions nous dérober de l'obligation d'adopter toutes les mesures collectives nécessaires pour garantir la sécurité internationale et le respect des droits de l'homme.

Nous devons redoubler d'efforts afin de nous opposer, avec détermination, à la barbarie des entités terroristes et aux comportements criminels qui mettent en péril nos valeurs communes. Il ne saurait y avoir de paix ni de sécurité véritables si la communauté internationale fait montre de faiblesse à l'égard de ceux qui portent atteinte à l'ordre public international.

Il va de soi qu'on ne peut espérer de réponse efficace aux défis planétaires de notre temps sans une réduction du fossé Nord-Sud, sans une intensification de la lutte contre la pauvreté, et sans une action résolue face aux crises écologiques qui frappent avant tout les pays les plus pauvres. Le renforcement de la crédibilité de l'ONU dépend de sa capacité d'agir rapidement et d'intervenir efficacement sur le front du maintien de la paix et de la sécurité, en particulier lorsqu'il s'agit de prévenir des situations de crise majeure, d'éteindre des foyers de tension récurrents ou de régler des conflits qui n'ont que trop duré.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis d'évoquer la situation de mon pays, la République d'Haïti. Le 9 août dernier, une étape importante a été franchie dans la consolidation de la démocratie. Un conseil électoral indépendant, choisi par la société civile, a démarré le processus électoral qui doit aboutir, avant la fin de cette année, à la réalisation des élections présidentielles, législatives, municipales et territoriales.

Il y a un an, dans son rapport au Conseil de sécurité sur la MINUSTAH, le Secrétaire général signalait que la tenue d'élections inclusives était « essentielle pour la consolidation de la démocratie et de l'État de droit et la promotion du développement, condition nécessaire à l'amélioration des conditions de vie de la population haïtienne et à la réalisation d'une stabilité durable ». Je suis heureux d'affirmer devant cette haute Assemblée que le pays est sur la bonne voie. Le peuple haïtien fait preuve de maturité politique et de sa capacité de prendre en main son destin.

Je tiens ici à exprimer ma profonde gratitude à tous les partenaires de coopération d'Haïti et à l'Organisation des Nations Unies pour l'ampleur de l'appui fourni dans la préparation et la tenue de ces joutes.

Le succès de ces élections constituera un jalon important sur la voie de la stabilité du pays et de la transition politique en 2016. Ce sera un indicateur déterminant de la bonne performance et de la réussite de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti durant ces onze (11) dernières années.

Monsieur le Président,

Des « progrès significatifs » ont été accomplis en Haïti, depuis quatre ans. Je puis affirmer que sous mon Administration, la démocratie s'est consolidée, les institutions garantes de l'État de droit se sont affermies, la situation sur le plan de la sécurité s'est nettement améliorée, et les droits de l'homme ont été promus et respectés. Jamais le nombre de Conventions internationales ratifiées par le pays, portant sur la protection des droits de l'homme, des droits de l'enfant, des femmes et des personnes vulnérables, n'a été aussi élevé. Parallèlement, la pauvreté extrême a reculé, l'investissement direct étranger a connu une nette expansion, et, après des décennies de stagnation, l'économie a renoué avec la croissance.

Au chapitre des Objectifs du Millénaire pour le développement, nombreux sont les progrès enregistrés. Haïti a atteint, trois ans avant l'échéance, la cible de réduction de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans. Grâce au programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire, mis en place par mon Administration, plus d'un million d'enfants ont pu fréquenter l'école. Des progrès ont été aussi enregistrés en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la baisse du taux de mortalité infantile, l'allègement de l'extrême pauvreté et la lutte contre l'exclusion sociale. Dans le domaine de la santé publique, nous avons remporté des succès indéniables contre le VIH/sida et le paludisme.

Monsieur le Président.

Les progrès réalisés ces dernières années ont été rendus possibles grâce, en partie, au soutien de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti. Ces acquis représentent une contribution éminente à la stabilité du pays, sans laquelle aucune perspective de modernisation économique et de développement durable ne peut être sérieusement envisagée.

La MINUSTAH est en voie de s'adapter à un contexte nouveau, différent de celui qui l'a vue naître. Le Gouvernement haïtien opte pour un plan de reconfiguration qui tient compte de l'évolution de la situation sur le terrain. Je réitère notre souhait de voir se poursuivre le retrait des effectifs de manière progressive et ordonnée. Le désengagement et le transfert aux institutions haïtiennes des responsabilités en matière militaire, de police ou de développement, devront s'effectuer selon un calendrier concerté. Ceci évitera tout vide préjudiciable à la sécurité interne et externe du pays.

La défense et la sécurité sont des questions de première importance pour mon Administration. J'ai œuvré au renforcement de la Police Nationale et à l'élaboration d'une nouvelle politique de défense, avec l'appui du Conseil interaméricain de Défense (JID), à travers l'adoption d'un Livre Blanc, qui préconise la création d'une force de défense dans le pays.

Cette nouvelle force aura une participation active au développement d'Haïti. Elle se consacrera à des tâches de protection de l'environnement, de secours en cas de catastrophes naturelles, de sécurisation de nos frontières et de renforcement de la protection des investissements.

Monsieur le Président,

Au moment où mon mandat touche à sa fin, je suis heureux et fier d'avoir œuvré et de continuer d'œuvrer à la stabilité de mon pays, par la consolidation des acquis démocratiques, en honorant les engagements solennels que j'ai pris devant le peuple haïtien et envers la communauté internationale. Je sais gré tout particulièrement aux différentes instances des Nations Unies d'avoir été constamment présentes à nos côtés.

Haïti réaffirme sa foi dans les principes de la Charte des Nations Unies et dans le combat de l'Organisation pour la consolidation de la paix et le renforcement de la solidarité internationale. L'élimination de l'extrême pauvreté n'est pas hors de notre portée. C'est l'affaire de tous. A cet égard, la République d'Haïti adhère pleinement aux nouveaux Objectifs pour le Développement Durable (ODD), énoncés dans le Programme de développement pour l'après-2015, dont nous souhaitons une mise en œuvre rapide et efficace, assortie des ressources appropriées.

En ce 70 ème anniversaire de l'ONU, l'esprit qui a présidé à sa création est plus que jamais vivace. Confrontés à un faisceau sans précédent de défis planétaires, dont la menace grandissante du réchauffement climatique, les États membres se doivent d'imprimer à l'Organisation ce nouvel élan nécessaire à son renforcement comme « espace de collaboration ».

Il faut l'émergence d'une nouvelle dynamique de développement et de paix, où chaque État accepte que la force soit assujettie au droit, où le dialogue et le règlement pacifique des différends s'imposent comme la pierre angulaire des relations interétatiques, et où « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».

Je vous remercie.